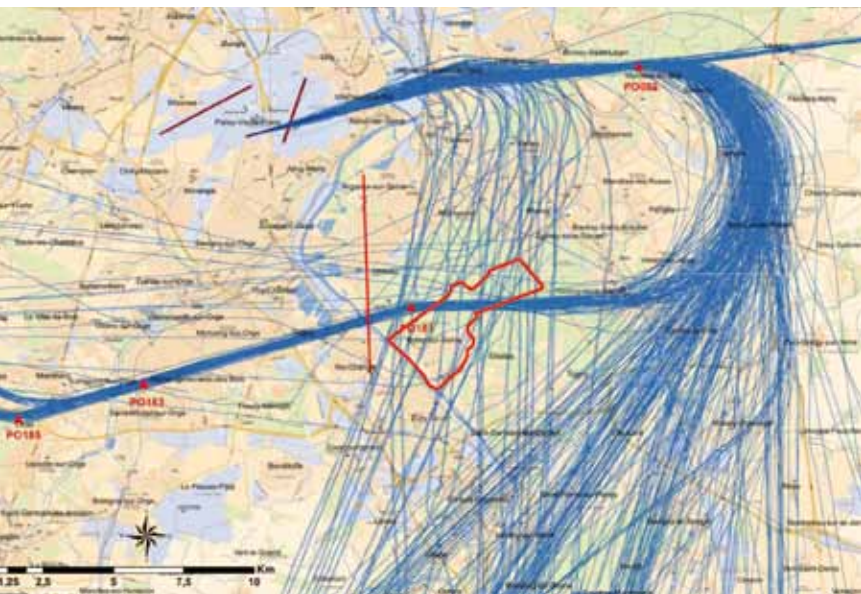


Nuisances aériennes : Une pétition et une réunion publique



Simulation des nouvelles trajectoires de décollages face à l'Est depuis l'aéroport d'Orly

Source DGAC - CCE d'Orly du 16 juin 2016

Le 21 juin, la presse a dévoilé un projet de modification des couloirs aériens pour les décollages à l'Est, au départ d'Orly.

Les élus de notre territoire, notamment de Soisy, Etiolles, St. Germain lès Corbeil, Evry, Ris Orangis, Boussy Saint Antoine..., ont appris par la presse la tenue, le 16 juin dernier, d'une Commission Consultative d'Orly, au cours de laquelle les services de la Direction Générale de l'Aviation Civile ont proposé une modification des trajectoires aériennes pour les décollages à l'Est. Ce nouveau projet qui pourrait être mis en œuvre début décembre, déplacerait, sur notre commune, certaines trajectoires d'avions. Sans attendre que ce projet ne soit définitivement validé, la Municipalité propose une action collective pour s'y opposer et demander une concertation avec les élus et les populations concernées.

Une **pétition** est lancée en Mairie (accueil), et également disponible sur le www.soisysurseine.fr

Une **réunion publique** est programmée le **2 septembre** prochain, à **20h30**, à la **Salle du Grand Veneur**, pour présenter les enjeux, les évolutions du dossier pendant l'été et les modalités d'une éventuelle mobilisation.

Retrouvez toutes les infos sur le www.soisysurseine.fr

Reliez l'alarme de votre habitation au Poste de Police Municipale

Efficacité,
Rapidité d'intervention,
Coût réduit.

Tarif au semestre :
120 euros

Police Municipale de Soisy-sur-Seine
2, rue de l'Église
91450 Soisy-sur-Seine
Tél. 01 69 89 18 18

«Service Alarme»

Un atout pour votre sécurité !

Soisy est une des rares communes à proposer un «Service Alarme». Ainsi, le système d'alarme de votre habitation peut être relié directement au Poste de Police Municipale soit par le réseau téléphonique, soit par la fibre optique. En cas de déclenchement de votre alarme, les agents de la Police Municipale vous appellent et interviennent rapidement sur les lieux (10 mn en journée, 20 mn la nuit) afin de vérifier et de sécuriser les lieux.

Le coût de ce «Service Alarme» est de 120 euros par semestre.

Si vous êtes intéressé(e) par ce service : contactez la Police Municipale au 01 69 89 18 18.

A soisy, les démarchages sont interdits !

Devant la recrudescence des arnaques et des démarchages malhonnêtes, un récent arrêté municipal (n° 2015-89) **interdit tout démarchage sur le territoire communal.**

Dans tous les cas, si vous avez un doute, n'ouvrez pas et contactez la Police Municipale afin de clarifier la situation.

>Police Municipale - Tél. 01 69 89 18 18